

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
**Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Enfance Jeunesse
de la Vallée de la Vanéra**

Compte rendu de la rencontre avec le collectif de parents mardi 11 juillet 2023 à 18h00 au siège du SIVU.

Présents :

En tant qu'élus :

MME ESTEVA (Adjointe au maire d'Osséja, Présidente du SIVU)
MR SURROQUE (Maire de Palau de Cerdagne, délégué titulaire du SIVU)
MME MAJORAL (Maire de Nahuja, délégué titulaire du SIVU)
Mme PEROY (élu d'Enveitg, délégué titulaire du SIVU)
MME BAULOZ (Adjointe au maire de Palau de Cerdagne, Délégué titulaire du SIVU)

En tant que techniciens : Mr REZZANI (chargé des finances)
MME PARROT (directrice du SIVU)

En tant que représentants des parents : Mme PRATS
Mme CROBIOTO
Mme PIFERER
Mme IBANEZ.

Objet de la réunion : Grille de tarification 2023 : encadrement du temps méridien d'un montant de 0.81 €/h soit 1.42 € par jour d'école, 198.80 €/ année scolaire.

Ouverture du débat :

Question n°1 : Les parents signalent que ce prix est trop élevé et qu'il impacte le budget familial. D'autre part, un certain nombre de familles n'ont pas reçu le mail les informant de la nouvelle tarification 2023 et cela a apporté de la confusion et beaucoup d'incompréhension auprès des parents.

Les élus expliquent tenir compte du fait que certaines familles n'ont pas reçu le mail d'information, malgré l'envoi via notre logiciel Aiga, et les informent que la tarification prévue pour le temps méridien ne sera pas appliquée à compter du 04 mai, mais le 1^{er} septembre afin de ne pas prendre de court les familles.

Un échange a lieu autour du mode de diffusion des informations afin de décider ensemble de celui qui pourrait convenir le mieux aux familles.

Il est donc décidé, d'un commun accord que la diffusion papier est la plus efficace.
Les informations importantes liées au fonctionnement de nos structures et à la tarification du SIVU seront désormais distribuées via l'école et mises dans chaque cahier des enfants.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
**Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Enfance Jeunesse
de la Vallée de la Vanéra**

En parallèle, un affichage sera fait au bureau du SIVU, à l'entrée du périscolaire à l'école à Osséja, et à Palau de Cerdagne.

L'information sera également diffusée sur notre site internet. Un logo Info sera visible sur la page d'accueil pour que les parents n'aient pas à chercher dans les icônes.

Question n°2 : Pour quelle raison le tarif concernant le temps méridien n'est pas en fonction du QF comme pour les autres structures et pourquoi il n'avait pas été réparti sur les autres temps de périscolaire le matin et le soir ?

Cette décision a été prise à l'unanimité par le comité syndical, après avoir effectué une analyse financière avec la conseillère CAF de notre territoire.

Le Quotient familial n'a pas été retenu afin que ce coût, comme pour les repas, soit un tarif unique et plus équitable pour l'ensemble des familles.

Concernant la deuxième question, certaines familles n'ont recours qu'au temps méridien tandis que d'autres n'ont recours qu'aux temps périscolaires du matin et du soir. Il ne serait donc pas juste que le coût du temps méridien, ne soit pas supporté par les utilisateurs de ce service mais par les utilisateurs du service périscolaire.

Question n°3 : Le tarif du temps méridien pourrait-il être repensé et les communes adhérentes pourraient -elles envisager de prendre en charge tout ou une partie de ce tarif ?

Les élus exposent le travail effectué depuis plusieurs années sur le budget afin de maîtriser au mieux chaque dépense, notamment la masse salariale (mutualisation du personnel entre la crèche et les services périscolaire et extrascolaire), les séjours uniquement en Cerdagne, les moyens utilisés afin d'éviter les déplacements en bus...

Tous les projets éducatifs de l'année sont inscrits sur le budget, votés et validés par la sous-préfecture. Dès lors, il est suivi par tous les agents du SIVU de manière très rigoureuse.

L'inflation, les revalorisations de salaire au 1^{er} juillet voté par le gouvernement, le désengagement d'une partie financière de la MSA ne nous permettent pas en 2023 d'équilibrer le budget sans la mise en place de cette nouvelle tarification du temps méridien de 0.81 €/h.

Il n'est pas envisageable pour les communes membres du SIVU de participer davantage financièrement.

Au-delà de leur participation financière mensuelle versée au SIVU, les communes participent également aux dépenses du SIVU par :

- La mise à disposition des locaux.
- Le financement des charges (eau, électricité.), des travaux nécessaires à la mise aux normes Des locaux selon la réglementation et des coûts liés à la restauration pour Osséja et Enveitg.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
**Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Enfance Jeunesse
de la Vallée de la Vanéra**

Participer davantage serait au détriment d'autres services répondant également aux besoins de la population et dont les communes se sont engagées à maintenir ou à apporter. Il est rappelé que les dotations de l'état ont été revues à la baisse ces dernières années.

Conclusion :

Afin d'informer toutes les familles concernées, les élus représentant les communes membres du SIVU et les personnes représentant le collectif de parents ont décidé, en concertation, d'inviter toutes les familles à assister à deux réunions publiques :

- Le 18 juillet à 18h dans les locaux de l'ALSH à Palau de Cerdagne afin que les familles le désirant puissent avoir des informations avant le 28 juillet date où les parents doivent restituer le dossier d'inscription de la cantine à la mairie d'Osséja.
- Le 07 septembre après la rentrée scolaire afin que les familles n'ayant pu être présentes à la réunion du 18 juillet puissent participer à celle-ci.

L'information sera affichée à l'entrée du centre de loisirs à Palau de Cerdagne, ainsi qu'à l'entrée du bureau du SIVU. Elle sera également diffusée par mail et disponible sur notre site.

A Osséja, le 13 juillet 2023.